

LE MONDE ILLUSTRE

MONTREAL, 11 MAI 1901

ABONNEMENTS :

UN AN, \$3.00 6 Mois, \$1.50
4 Mois, \$1.00 Payable d'avance

L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

ANNONCES :

1er insertion 10 cents la ligne
Insertions subséquentes 8 cents la ligne

Tarif spécial pour les annonces à terme.

Publié par la Compagnie d'Imprimerie LE MONDE ILLUSTRE
42, Place Jacques-Cartier.

NOTES DE LA DIRECTION

La semaine prochaine, nous publierons un magistral article de notre écrivain distingué, M. L.-O. David. Cette page, qui est intitulée : "Tels pères, tels fils," constituera un véritable régal pour nos lecteurs.

* *

Il nous a été impossible, avec la meilleure volonté, de faire composer la table des matières pour aujourd'hui. Nous la publierons sans faute, dans notre prochain numéro et prions nos lecteurs d'attendre jusque-là avant de faire relire l'année 1900-01. Notre table très complète sera le complément indispensable de ce volume.

CONCOURS DE DESSIN AU CRAYON

Nous prévenons les dessinateurs que nous donnerons, dans un prochain numéro, les conditions d'un concours de dessin au crayon. Le sujet sera UNE TÊTE D'APRÈS NATURE. Afin de permettre aux talents encore inconnus de se produire, sans crainte nous mettons hors concours MM. H. Julien, A.-S. Brodeur, J. Labelle, N. Savard, A. Ferland, R. Barré, Edmond J. Massicotte et tous les peintres et dessinateurs qui ont déjà exposé à l' "Art Gallery".

Ce concours, premier du genre, devrait nous mériter la sympathie de tous ceux qui s'occupent des choses de l'art. Dites-le à vos amis.

ERRATUM

Dans la poésie que M. Chapman a publiée dans notre dernier numéro, à la onzième strophe, premier vers, au lieu de :

Oui, le riche qui songe au sort de l'indigent

lisez :

Oui, le riche qui songe au sort de l'indigent.

NOTES ET IMPRESSIONS

La France est le pays où j'aimerais le plus et le moins à vivre : la facilité de s'y faire aimer égale celle de s'y faire conspuer. — LE PRINCE DE GALLES (EDOUARD VII).

Les femmes ont le génie de la charité. Un homme qui donne ne donne que son or, la femme y joint son cœur. Un louis aux mains d'une femme honne soulage plus de pauvres que 100 francs aux mains d'un homme : la charité féminine renouvelle chaque jour le miracle de la multiplication des pains. — ERNEST LEGOUVÉ.

L'AVENIR DE LA RACE CANADIENNE FRANÇAISE

Deux importantes réponses à nos questions sur l'avenir de notre race n'ont pu être publiées en même temps que les autres, parce qu'elles avaient été égarées. Le hasard nous les ayant fait retrouver, nous faisons paraître celle-ci aujourd'hui et et nous donnerons celle de M. Rémi Tremblay prochainement.

Monsieur le Directeur.

En réponse à votre lettre, je dois vous dire que je suis fortement d'opinion que la race canadienne-française durant le vingtième siècle restera, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, un tout homogène, puissant et fort, comme elle s'est manifestée durant le dix-neuvième siècle.

En dépit de nombreuses tentatives d'assimilation et d'absorption de la part des races constituant la majorité au Canada et aux Etats-Unis, la race Canadienne-française durant le 19^e siècle s'est développée d'une façon étonnante.

Nous n'étions que 60,000 sur tout le continent américain en 1760. Je ne crois pas exagérer en prédisant que le prochain recensement du Canada et celui des Etats-Unis indiqueront qu'il y a actuellement dans l'Amérique du Nord, une population d'origine française de plus de quatre millions. Comment voulez-vous que ces quatre millions d'habitants se laissent absorber par les éléments hétérogènes qui les entourent, il est vrai, mais qui n'ont pu porter atteinte au caractère national des ancêtres de ces quatre millions de Canadiens-français à une époque où l'avenir de notre race semblait plus gravement compromis qu'il ne l'est en ce moment ?

J'ai foi dans l'expansion de la race Canadienne-française ; et cette expansion s'accomplira d'elle-même si nous savons rester — comme le furent nos ancêtres — ardemment attachés à nos traditions, à notre langue et à nos institutions.

THOMAS COTÉ,

Assistant-commissaire du recensement.

SILHOUETTE ARTISTIQUE

Mlle CORINNE LACROIX

Notre revue ne réserve pas ses pages pour les seuls artistes de Montréal. Au contraire, nous accueillons les représentants de l'art de toutes les parties de notre pays et de la République voisine. Le monde artistique peut donc s'adresser à nous sans crainte et être persuadé que nous nous efforcerons toujours de rendre justice aux talents reconnus et consacrés comme à ceux qui débutent et qui commencent à courtiser la renommée.

Cette fois, nous voulons présenter à nos lecteurs une jeune artiste de notre race qui commence sa carrière artistique à l'ombre du drapeau étoilé.

Mlle Corinne Lacroix, malgré son jeune âge — dix-sept ans — s'est déjà acquis une grande réputation parmi nos compatriotes, et nous avons cru le temps venu de la signaler à l'admiration de ses compatriotes du Canada. Mlle Lacroix, au dire des connaisseurs, joue le violon avec une science rare, et on lui prédit un brillant avenir.

Cette jeune musicienne est la fille de M. Joseph Lacroix, marchand de chaussures à Fall-River, et l'un des plus anciens et principaux citoyens de l'endroit. Il est établi depuis vingt-cinq ans environ.

M. Lacroix est né à Saint-Athanase, comté d'Iberville, et il était tout jeune quand il quitta notre pays. Le succès ayant couronné ses efforts, il n'a rien épargné pour seconder les heureuses dispositions musicales de sa fille.

Mlle Lacroix a eu pour professeur le célèbre Henri-J. Faucher, de Providence.

Elle donna son premier concert à Fall-River, le 1er octobre 1900 et nous nous rappelons que nos confrères des Etats-Unis n'eurent qu'une voix pour chanter les louanges de cette débutante.

Depuis, elle a joué dans différents concerts à

Boston, Providence, New-Bedford et New-Port et toujours elle a su captiver et enchanter son auditoire, par la richesse et le brio de son jeu.

Le 5 mai courant elle a dû donner un grand concert au Music Hall de Fall-River, avec le concours de M. Henri-J. Faucher et autres artistes distingués. Notre revue étant sous presse à ce moment, il nous a été impossible d'avoir aucun détail pour le présent numéro, mais nous ne doutons pas qu'elle a remporté le succès dû à son mérite et à ses talents grandissants. Nous souhaitons une longue et glorieuse carrière à Mlle Lacroix.

GUY TARD.

M. LOUIS LEONIDAS LAVENTURE

M. Louis Léonidas Laventure, l'avocat haïtien qui devait donner une conférence à Montréal, en français sa langue maternelle, est reparti pour New-York sans pouvoir donner suite à son projet. Il est passé par nos bureaux et nous a laissé sa photographie ainsi que des notes biographiques que nous publions à titre de documents.

M. Laventure est né en 1859, à Port-au-Prince. Il étudia au Lycée National de cette ville, puis à l'école de droit et fut admis au barreau en 1882. De 1884 à



Ph. to. Dumas, 112, rue Vitré

M. LOUIS-LÉONIDAS LAVENTURE

1889, il fut secrétaire du président de la République Salomon. En 1890, il fut commissaire du gouvernement près du tribunal civil d'Aquin et en 1892 juge au tribunal civil de Nippes.

Ayant démissionné pour se porter candidat au parlement, il fut battu et il pratique maintenant sa profession au Petit Goâve.

Nous publierons, probablement, dans un prochain numéro, des extraits de cette conférence qui est très intéressante.

FLEUR DE LA NUIT

Avez-vous vu parfois, quand vient l'ombre du soir,
Une modeste fleur, que l'on connaît à peine ;
Qui cache aux feux du jour, sa grâce souveraine ;
Et seule, dans la nuit, s'entr'ouvre sans espoir ?

Mais bientôt dans les airs, quelque papillon noir,
S'accourt, en la cherchant de son aile incertaine,
S'enivrer des parfums exquis de son haleine,
Sous l'étoile du ciel, qui seule peut les voir.

Ah ! n'enviez-vous pas leur suave caresse,
Qu'on n'entend ni ne voit ? Et comme leur tendresse
A bien plus de douceur, loin du jour et du bruit !

Du brillant papillon, sur la fleur écartante,
Je ne suis point jaloux ; et cela seul me tente,
D'être papillon noir, d'une fleur de la nuit.

VICOMTE DE SELLY